

Contrôle de rattrapage de médecine légale S-6 clinique du 13/06/2016

Cochez la ou les réponses justes

1- Les signes et diagnostic de la mort sont confirmés par la constatation des signes :

- a) négatifs de la mort et négatifs de la vie
- b) négatifs de la vie seulement
- c) positifs de la mort seulement
- d) positifs de la mort et négatifs de la vie
- e) positifs de la vie seulement

2- Les phénomènes cadavériques sont représentés par :

- a) le refroidissement du cadavre
- b) l'absence de bruits cardiaque
- c) l'abolition des reflexes ostéo-tendineux
- d) la chute de la tension artérielle
- e) la présence d'ecchymoses au niveau du dos du cadavre

3- Les phénomènes cadavériques permettent :

- a) de confirmer que la mort la mort est réelle et constante
- b) d'estimer le moment de la mort
- c) de confirmer s'il y a eu manipulation du cadavre
- d) de connaître dans certains cas la cause de la mort
- e) de donner une idée sur la forme médico-légale de la mort

4- Dans la pendaison vitale :

- a) le sillon cervical est ecchymotique
- b) les lividités siègent au niveau des parties distales du corps
- c) l'éjaculation de liquide spermatique est un signe pathognomonique de cette variété d'asphyxie
- d) la congestion cornéenne est présente
- e) le sillon cervical est horizontal et bas situé

5- Les éléments qui permettent d'évaluer le délai post-mortem (D.P.M) sont :

- a) la température ambiante ✓
- b) le poids du cadavre ✓
- c) la température corporelle ✓
- d) la couleur des ecchymoses retrouvées sur le corps d'un cadavre ✓
- e) les degrés de la digestion des aliments contenus dans l'estomac ✓

6- Le moment de la mort est connu par :

- a) l'application de la méthode thermométrique qui utilise les réseaux de neurones ✓
- b) la soustraction du D.P.M du moment de la découverte du corps ✓
- c) la connaissance de la température corporelle seulement
- d) la constatation d'un relâchement sphinctérien
- e) l'installation d'une mydriase bilatérale

7- Les prélèvements autopsiques destinés à un examen microscopique doivent être mis dans :

- a) deux bocaux contenant du formol (deux échantillons) ✓
- b) un seul bocal ne contenant aucun produit de conservation
- c) un bocal contenant un déodorant
- d) des tubes contenant du Fluorure de Sodium
- e) des pots secs



8- L'entomologie médico-légale est une étude qui permet chez certains cadavres :

- a) d'estimer le moment de la mort ✓
- b) de déterminer le lieu du décès
- c) de déterminer la cause de la mort
- d) d'identifier l'auteur de la violence
- e) d'évaluer la température du cadavre

9- Dans l'infanticide la viabilité du nouveau né peut être confirmée par :

- a) les docimasies hydrostatiques des poumons
- b) les docimasies hydrostatiques du tube digestif
- c) les docimasies histologiques du parenchyme pulmonaire
- d) les aveux des témoins
- e) la présence d'aliments dans l'estomac ✓

10- L'infanticide trouve sa définition dans l'article :

- a) 259 du code pénal ✓
- b) 259 du code de la famille
- c) 259 du code civil
- d) 259 du code de déontologie médicale
- e) 259 du code d'état civil

11- L'avortement criminel peut se compliquer par :

- a) une infertilité primaire
- b) une hépatonéphrite ✓
- c) une péritonite ✓
- d) une mort subite ✓
- e) une embolie gazeuse ✓

12- La dactyloscopie a pour but d'étudier:

- a) les empreintes digitales. ✓
- b) les empreintes génétiques
- c) la formule sanguine
- d) le système HLA
- e) les empreintes des lèvres

13- En Algérie, sur le plan réglementaire on peut trouver :

- a) l'avortement criminel
- b) l'interruption thérapeutique de la grossesse ✓
- c) l'interruption volontaire de la grossesse
- d) l'avortement spontané ✓
- e) l'interruption par des pratiques traditionnelles de la grossesse

14- L'interruption thérapeutique de la grossesse peut être pratiquée :

- a) au domicile
- b) à condition que l'âge gestationnel soit inférieur à 180 jours
- c) à condition que ce soit une mesure indispensable pour sauver la vie de la mère en danger ✓
- d) par une sage femme
- e) en cas de grossesse incestueuse ✓

15- Les effets centraux de l'alcool sont:

- a) l'incoordination motrice. ✓
- b) l'euphorie puis dysphorie. ✓
- c) la confusion mentale ✓
- d) l'allongement du temps de réaction. ✓
- e) le rétrécissement du champ visuel ✓



16- La contusion est :

- a) un traumatisme ouvert
- b) un traumatisme fermé
- c) une blessure fréquente
- d) une lésion occasionnée par un agent contondant
- e) une lésion occasionnée par un agent tranchant

17- Une ecchymose peut être due à :

- a) un agent contondant
- b) une injection intraveineuse
- c) une intoxication à l'arsenic
- d) un syndrome infectieux
- e) un pincement de la peau

18- Le certificat de constat de décès doit comporter :

- a) l'identité du défunt
- b) la description des phénomènes cadavériques
- c) la date et l'heure de l'accomplissement de cet acte médical
- d) la cause de la mort
- e) la forme médico-légale de la mort

19- L'examen clinique d'une femme victime de violence sexuelle, se base sur :

- a) les déchirures hyménales récentes
- b) les vestiges hyménaux
- c) les taches suspectes
- d) la forme de l'hymen
- e) les lésions de violences

20- Une ecchymose retrouvée sur un cadavre peut renseigner sur :

- a) la nature de l'agent
- b) la forme de l'agent
- c) la date de sa production
- d) l'origine anté ou post-mortem
- e) le moment du décès par son évolution tinctoriale

21- Dans les blessures par arme à feu, les tatouages :

- a) sont présents au niveau des orifices de sortie de ces plaies
- b) sont présents au niveau des orifices d'entrée de ces plaies
- c) sont toujours présents sur la peau quelle que soit la distance du tir
- d) peuvent être absents sur la peau et présents sur les vêtements
- e) sont présents au niveau de la peau en cas de tir à bout touchant

22- Les lividités :

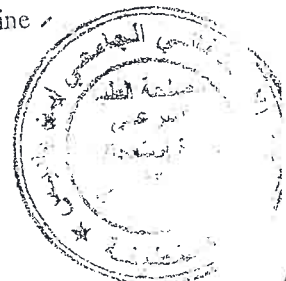
- a- sont immuable après la 18<sup>ième</sup> heure du décès.
- b- changent de position après la 18<sup>ième</sup> du décès
- c- sont dit vitro-pression positive avant la 18<sup>ième</sup> du décès
- d- siègent au niveau des parties déclives du corps
- e- discrète après une mort consécutive à une hémorragie cataclysmique

23- La rigidité cadavérique :

- a- est immuable 03h après le décès
- b- rompue 03 h après le décès, elle se reproduit
- c- résulte de l'accrochage des molécules d'actine avec les molécules de myosine
- d- commence à disparaître au début de la putréfaction
- e- est un phénomène cadavérique

24- La chute de la température d'un cadavre :

Cher Yacine  
**INESSMC**  
Bibliothèque Chalet  
Copy Service



- a- constitue un élément permettant d'estimer le délai post-mortem
- b- constitue l'élément le plus aisé à quantifier lors d'un constat de décès
- c- permet seule, d'estimer l'heure du décès
- d- permet avec s'autres paramètres de calculer le délai post-mortem
- e- est évaluée par l'introduction d'un thermomètre spécial au niveau du rectum

25- la plaie auté-mortem est caractérisée par :

- a) la présence de sang coagulé
- b) les berges qui sont écartées
- c) les berges qui sont accolées
- d) la présence de polynucléaires
- e) l'absence de polynucléaires

26- la respiration d'un nouveau- né découvert mort est confirmée par :

- a- l'aspect léger et finement grenu des poumons
- b- la couleur rosâtre du parenchyme pulmonaire
- c- la crépitation pulmonaire à la palpation
- d- l'aspect dense et lisse des poumons
- e- la couleur lilas foncée du parenchyme pulmonaire

27- le syndrome asphyxique est :

- a- pathognomonique des morts par asphyxies mécaniques
- b- retrouvé dans les morts une pathologie cardiaque
- c- retrouvé dans les morts par asphyxies mécaniques
- d- retrouvé dans certaines morts due à une pathologie pulmonaire
- e- retrouvé dans certaines morts due à un toxique

28- Dans la strangulation au lien :

- a- le sillon cervical est incomplet, sous mandibulaire
- b- le sillon cervical est complet, bas situé et ecchymotique
- c- la radiographie du larynx est un document irréfutable
- d- la dissection du cou est obligatoire dans le cadre d'une autopsie médico-légale
- e- la recherche de toxiques au niveau des viscères, du sang et des urines est indispensable

29- Les signes de mort absolue, sont représentés par :

- a- la chute de la température du corps ou refroidissement cadavérique
- b- la présence des taches de position ou lividités cadavériques
- c- l'absence de toute relation avec le milieu extérieur;
- d- l'absence de pouls ;
- e- la présence de la rigidité cadavérique

30- Tout titulaire du diplôme de docteur en médecine, requis pour constater un décès :

- a- peut refuser d'obéir à la réquisition ;
- b- doit répondre à la mission ;
- c- doit préciser la forme de la mort ,
- d- doit préciser l'heure et la date de l'examen
- e- doit s'assurer que la mort est réelle et constante seulement

31- Est considéré comme délit :

- a/ si des coups et blessures volontaires résulte une I.T.T de 10 jours
- b/ des coups et blessures volontaires résulte une I.T.T de 18 jours
- c/ des coups et blessures volontaires résulte une I.T.T de 45 jours
- d/ des coups et blessures involontaires résulte une I.T.T de 60 jours
- e/ des coups et blessures involontaires résulte une I.T.T de 100 jours



### Cas clinique N°01 :

Vous recevez aux urgences médico-judiciaires une jeune fille, âgée de 15 ans accompagnée de ses parents. Elle vous déclare avoir reçu quelques heures auparavant des coups donnés par une personne adulte. Il l'aurait frappé au visage et sur la main droite.

Lors de l'entretien, elle vous explique que l'auteur voulait lui prendre son téléphone portable. La patiente n'a pas d'antécédents particulier et elle n'a jamais été opérée.

A l'examen, vous notez :

- une plaie contuse de l'arcade sourcilière droite mesurant 04 cm de long profonde qui saigne ;
- une tuméfaction ecchymotique de l'ensemble de la main droite avec à la palpation de l'éminence thénar ;
- une douleur exacerbée par la mobilisation des deux premiers doigts.

La patiente vous demande de lui délivrer un certificat médical pour coups et blessures afin qu'elle puisse engager des poursuites contre l'auteur.

Question N°1 : Quels sont les premiers gestes à effectuer ?

- a-désinfection et suture des plaies ;
- b-contention de la main ;
- c-vérification du statut vaccinal contre le tétanos ;
- d-radiographie du thorax ;
- e-rédiger le certificat demandé par la patiente.

Question N°2 : Quelles sont les principes généraux de la rédaction d'un certificat médical ?

- a-examiner le patient avant la rédaction d'un certificat ;
- b-donner une description la plus précise possible des lésions ;
- c-préciser un diagnostic sans rapport avec le certificat ;
- d-fixer l'incapacité totale de travail personnel au sens pénal ;
- e-signature du médecin ; l'heure et la date de l'examen.

Question N°3 : Dans les coups et blessures volontaires sans facteurs aggravants, quel sera le tribunal compétent ?

- a-si l'I.T.P = 10 jours : tribunal de police
- b-si l'I.T.T.P = 15 jours : tribunal correctionnel
- c-si l'I.T.T.P < 15 jours : tribunal correctionnel ;
- d-si l'I.T.T.P > 15 jours : tribunal correctionnel
- e-si l'I.T.T.P < ou = 15 jours : tribunal de police.

Question N°4 : Dans le cas présent quels sont les facteurs aggravants :

- a-l'âge de la victime ;
- b-le vol ;
- c-l'agent tranchant ;
- d-l'agent contondant ;
- e-l'âge de l'auteur.

Question N°05 : si la victime s'est présentée avec une réquisition, à qui doit-on remettre le certificat pour coups et blessures.

- a-à l'autorité requérante ;
- b-à la victime ;
- c-aux parents ;
- d-au tuteur légal ;
- e-au procureur de la république.

### Cas clinique N°02

// Vous êtes le médecin de garde au niveau du service des urgences médico-chirurgicales, le directeur de garde et un officier de la police judiciaire vous demandent de vous déplacer au niveau des gorges du rhumel, sous le pont Sidi M'cid, pour constater le décès d'une personne non identifiée, de sexe féminin, qui a été découverte sous le pont suspendu.

Question N°1 : dans ces conditions, allez-vous exiger :

- a-une réquisition avant tout déplacement ;
- b-la réquisition verbale peut suffire pour le déplacement ;
- c-la réquisition écrite est facultative ;
- d-la réquisition écrite doit être exigée pour la remise du document médical ;
- e-seule est admise une réquisition du procureur de la république.



Question N°2 : au niveau de la scène de crime , quelle est la conduite à tenir ?

- a-rechercher les signes négatifs de la vie;
- b-rechercher les signes positifs de la mort ;
- c-rechercher les signes de violences ;
- d-rechercher des indices au niveau de la scène de crime ;
- e-rechercher des éléments d'identification du cadavre.

Question N°3 : quelle serait la forme médico-légale de la mort de cette personne ?

- a-mort suite à un accident ;
- b-mort suite à un crime ;
- c-mort suite à un suicide ;
- d-mort naturelle ;
- e-mort qui pose un obstacle médico-légal.

Question N°4 : quels sont les éléments médico-légaux que vous portez sur le certificat de constat de décès ?

- a-mort réelle ;
- b-mort réelle et constante ;
- c-mort par arrêt cardio-respiratoire ;
- d-mort réelle et constante qui pose un obstacle médico-légal ;
- e-mort apparent.

Question N°5 : le certificat de constat de décès doit comporter :

- a-nom et prénom de la défunte ;
- b-nom et prénom du médecin et qualité ;
- c-date du constat ;
- d-date du constat, heure de l'examen et éventuellement la température ambiante ;
- e-la description des vêtements.

*M. A. Gelloum*





## Département de Médecine de Constantine - Epreuve de Médecine Légale - A6 - Syn - \*RE LE 14/06/2016\*S\*

Date de l'épreuve : 13/06/2016

Page 1/1

Corrigé Type

N°	Rép.
1	D
2	A
3	ABCDE
4	ABD
5	ABCDE
6	AB
7	A
8	ABCD
9	AC
10	A
11	BCDE
12	A
13	B
14	CE
15	ABCDE
16	BCD
17	ABCDE
18	ACE
19	ACE
20	ABCDE
21	BDE
22	ACDE
23	CDE
24	ABDE
25	ABD
26	ABC
27	BCDE
28	BCDE
29	ABE
30	BCD
31	ABCE
32	ABDE
33	ADE
34	B
35	A

N°	Rép.
36	ABD
37	AD
38	E
39	D
40	BCD

Dr A. Fellouj